

RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE FILARMONI

Fiche 35

Contexte et objectifs

Les filières agro-alimentaires françaises sont soumises à des exigences qui se sont considérablement renforcées et complexifiées ces dernières années. Les demandes exprimées par le marché final de la consommation font apparaître chez les consommateurs-citoyens une montée rapide des préoccupations sur leur santé, et de préoccupations éthiques comme le traitement des animaux ou les impacts sur l'environnement. Les politiques publiques européennes et nationales s'efforcent de répondre à ces attentes et à d'autres enjeux communs tels que la lutte contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la montée de l'obésité...

A l'issue des Etats Généraux de l'Alimentation, les plans de filières ont acté une volonté de montée en gamme de l'agriculture et de l'alimentation française pour répondre à ces demandes. Dans son sillage, la loi Agriculture et Alimentation (EGALIM) ambitionne de modifier la logique de formation des prix des produits, de l'amont à l'aval, avec une meilleure prise en compte des coûts de production agricoles et de mieux répartir la valeur créée dans les filières en introduisant de nouvelles obligations et de nouveaux instruments basés sur la contractualisation.

Les filières agro-alimentaires françaises souffrent d'un déficit de compétitivité, qui s'exprime par un recul marqué de ses parts de marché en Union européenne, que la croissance à destination des pays tiers parvient à peine à compenser. Les écarts de coût du travail entre pays exportateurs ont parfois été objectivés et sont souvent pointés du doigt. Mais les facteurs de compétitivité (« hors prix ») liés à l'adaptation des produits aux marchés, à la qualité des produits et à l'organisation des filières sont encore trop méconnus et probablement sous-estimés.

Les modalités d'organisation des filières sont en effet complexes et évoluent sans cesse. La gouvernance et l'efficacité des filières sont liées à la structure de propriété des entreprises, aux relations contractuelles entre clients et fournisseurs, à l'organisation des marchés. La transparence de l'information sur les produits échangés est un levier d'efficacité, à la fois dans les relations contractuelles et sur les marchés au comptant. La révolution numérique vient accélérer les possibilités de réponse à ces questions.

Résultats



Le RMT Filarmoni, piloté par l'IFIP, fédère 18 acteurs de la recherche, du développement et de l'enseignement agricoles et agro-alimentaires. Il vise à favoriser les échanges et transferts de connaissances en sciences économiques et sociales, dans le but d'éclairer les questions clés sur les changements structurels et économiques dans les filières agro-alimentaires françaises, les déterminants de leurs évolutions, les freins et leviers à la progression de leur performance et durabilité. Le RMT est agréé pour 5 ans de 2020 à 2024. Il est structuré en quatre axes de travail :

1. Consommation et marchés des produits agroalimentaires
2. Organisation et multi-performance des filières alimentaires
3. Les exploitations agricoles de demain : tendances d'évolution, effets des politiques publiques
4. Transferts vers l'enseignement et le développement agricole



Les préoccupations des consommateurs-citoyens : leur santé, et éthiques tels traitement des animaux et les impacts sur l'environnement.

Les travaux menés en 2020 ont permis de définir et entamer la construction de livrables qui seront diffusés à partir de 2021 et 2022.

Perspectives

Le RMT vise à fédérer des compétences en économie agricole et agro-alimentaire, pour répondre à des questions de recherche finalisée et diffuser des connaissances vers les acteurs des filières (organisations professionnelles, interprofessions, entreprises) et de l'enseignement (lycées agricoles et établissements d'enseignement supérieur). Il peut également être sollicité par les acteurs des filières pour co-construire des projets de recherche et développement répondant à leurs attentes.



■ **Partenariats** : Le RMT Filarmoni fédère 18 partenaires de la recherche, du développement et de l'enseignement agricoles

■ **Financeurs** : CASDAR, Ministère de l'Agriculture

■ **Contact** : boris.duflot@ifip.asso.fr

Valorisation

- Le RMT Filarmoni organisera des séminaires et colloques et publiera ses premiers livrables à partir de 2021